



L'affiche

Mars-avril 2014

2014 : élections
professionnelles

1^{er} degré

Enseignants

Report des nouveaux programmes

Maternelle : rentrée 2015 - Primaire : rentrée 2016

C'est un report d'un an sur le calendrier prévu, le ministre souhaitant
"tenir compte des remontées de la consultation des enseignants".

Mouvement de l'emploi

L'Accord sur l'emploi a été révisé. Les règles ont changé.

Contactez votre responsable SPELC.

Connaître vos droits

- Un CDD conclu de manière régulière se poursuivant au-delà de sa durée initiale est automatiquement requalifié en CDI **sans indemnité de requalification.**
- Comme le congé de maternité, le congé de paternité est assimilé à une période de travail effectif pour l'acquisition de droits à congés payés.

Salariés
des établissements

CCMD
CCMA
Comité ministériel



Je vote



au cœur de l'action